Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 509

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des morts et des places vides

L'autre jour, je suis descendu à Pinerole, pour tenter d'y trouver, en italien, les Lusiades du Camoens, poète portugais, que je n'ai pas trouvé en français. Et puis quelques Sciascia.

L'œil attiré par une affiche publicitaire annonçant un film de choc: "con atte sessuale non simulato"! Malheureusement, il était trop tard... J'ai donc renoncé à le voir.

Assis à la tavola d'un café, j'ai lu les journaux — apprenant que Carmine Galante venait d'être abattu dans un restaurant de la "Petite Italie" (Little Italy), Brooklyn, New-York, alors qu'il était attablé devant un plat de spaghettis et une bouteille de Chianti, en compagnie de quelques amis, dont Coppola (pas Piero — un autre!), d'une rafale de mitraillette...

Carmine Galante avait succédé à Carlo Gambino à la tête de toutes les maffias (capi dei capi — comme Schleyer), lorsque celui-ci mourut d'un cancer, voici trois ou quatre ans.

Hélas! tout passe, tout lasse. Reste de la vieille garde Meyer Lansky, caissier de Cosa Nostra, financier hors ligne, qui n'a jamais été mêlé jusqu'ici à aucun scandale bancaire, ni krach, ni détournement de fonds, ni spéculations hasardeuses — aidé peut-être en cela par un correspondant zurichois, Danois de naissance, dont j'ai oublié le nom... J'ai parlé de tous ces Messieurs dans mon roman Les Assassins, pour lequel je n'ai malheureusement pas encore trouvé d'éditeur.

Qui sera le succésseur de Carmine Galante? On prononce plusieurs noms.

A propos: le successeur du conseiller fédéral Gnaegi n'a pas encore été désigné — aucun rapport, naturellement. Ni celui du professeur Jacques Mercanton, notre grand romancier — les différentes "familles" de l'Université de Lausanne n'ayant pu se mette d'accord en temps utile, mais cela viendra. On est tout de

même heureux que ces sortes d'affaires, chez nous, ne se règlent pas à la mitraillette.

On tue pas mal de monde, en Italie, ces tempsci!

A Milan, l'avocat Giorgio Ambrosoli, qui semble avoir eu le tort de s'être intéressé de trop près aux affaires d'une banque privée et au scandale de l'"Empire Sindona" et était sur le point de déposer devant une commission rogatoire américaine...

A Rome, Antonio Varisco, colonel des carabinieri et homme de confiance des juges appelés à enquêter sur les activités des Brigades Rouges — lesquelles ont revendiqué l'attentat.

On me dira que ça n'est pas nouveau. Je lis dans les Lettere di condannati a morte della Resistenza italiana:

"Chère maman,

Je vais mourir, mais comme un partisan, avec le sourire sur les lèvres et une foi dans le cœur. Ne sois pas triste, je meurs content..."

Domenico Caporossi, 17 ans, fusillé le 21 janvier 1945.

"Chère grand-maman.

Ne pleure pas, je suis condamné à mort, tu ne dois pas t'en faire, prends courage.

Je vais retrouver ma mère, que je n'ai pas vue depuis si longtemps...'

Domenico Moriani, 18 ans, fusillé le 17 octobre 1944 en même temps que son camarade, Giovanni Giribaldi.

"Chère Maman et cher Papa,

Je meurs pour le bien de l'Italie, pardonnezmoi le mal que je vous ai fait et bénissez-moi comme je vous bénis.

Mille baisers à Eveline, à Marisa, à Maman et Papa, aux grands-papas et aux grands-mamans, aux oncles et aux cousins..."

Sergio Piombelli, 18 ans, fusillé le 2 mars 1945 en même temps que Dino Berisso et huit autres camarades.

Pompeo Bergamaschi, 18 ans; Renato Bindi, 19 ans ("Un jour, nous nous retrouverons au Paradis"). Adorno Borgianni, 19 ans; Mario

Brusa Romagnoli, 18 ans; Stelio Falasca, 18 ans ("Très cher Père, ... à la pauvre Maman, il ne reste plus que Ilva et toi; ne la fais pas en rager, comme tu le fais parfois, parce que moi, quand je le faisais, je n'y attachais pas d'importance, mais maintenant, je m'en repens amèrement...")

L'ennui, c'est que de nouvelles morts ne compensent pas les anciennes... Mais patience, oncle Vania, nous nous reposerons.... Nous nous reposerons!"

J.C.

GENÈVE

Cache-cache à Cointrin

Notre article sur Cointrin (DP 507) pouvait faire croire que les crédits prévus pour le développement de l'aéroport au cours de la prochaine décennie — 232 millions — échapperont totalement au contrôle du Grand Conseil. Tel n'est pas le cas, du moins pas tout à fait.

Le plan de développement présenté à la presse par le Conseil d'Etat nécessitera bien un investissement de 232 millions. Mais le Grand Conseil n'a pas eu à ce prononcer sur ce plan: le gouvernement veut rester maître de la planification de ce développement.

Grâce au fonds d'adaptation et de renouvellement alimenté par une partie des taxes passagers et par les redevances d'atterrissages — 7 millions en 1978 — le Conseil d'Etat disposera d'une masse de manœuvre; il pourra grâce à ce fonds se passer si nécessaire de l'avis du parlement, et éviter ainsi un éventuel référendum. Puis, la dépense faite, demander un crédit au Grand Conseil, complément "logique" de l'investissement précédent...

Ce jeu de cache-cache démocratique, c'est le prix que le parlement genevois a accepté de payer pour une efficacité qui signifie la mise à l'écart des citoyens. Pour quoi, au nom de l'efficacité, ne pas supprimer le Parlement luimême?